

ons de trouver ci-joint l'attestation d'assurance relative à votre véhicule.

as d'accident survenu à l'étranger :

ible, faire constater l'accident par les autorités locales de police.

les noms, adresses, déclarations des témoins et, si possible, des photos montrant la position des véhicules
les chocs ainsi que l'emplacement des dommages.

us les cas, déclarez immédiatement l'accident à DIOT SIACI MEDITERRANEE par tout moyen et dès votre
en France, transmettez sans délai toutes les lettres, pièces, convocations ou citations afin de lui permettre de
téfendre efficacement.

avez été contraint d'abandonner définitivement votre véhicule sur place, précisez-le à DIOT SIACI
TERRANEE car votre situation à l'égard des Douanes devra être régularisée.

DIOT MEDITERRANEE - Groupe DIOT-SIACI - Société de Courtage d'Assurance et de Réassurance.
Siège social : 141, avenue du Prado - 13008 Marseille - France - Tél. : +33 (0)4 96 17 66 80.
SAS - Capital : 637 288 € - RCS Marseille 491 849 329 - N° TVA : FR 04 491 849 329.
N° ORIAS : 07 023 570 (orias.fr) - Sous le contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09 - France.
Service réclamations : reclamations-diotmediterranee@diot.com - www.mediation-assurance.org.

ORIGINAL	
1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD	
2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS ISSUED UNDER THE AUTHORITY OF BUREAU CENTRAL FRANÇAIS	
3. VALABLE	
4. CODE PAYS / CODE ASSUREUR / NUMERO	
5. N° D'IMMATRICULATION	
6. CATEGORIE DU VEHICULE	
7. MARQUE DU VEHICULE	
8. VALIDITE TERRITORIALE	
9. SOUSCRIPTEUR DU CONTRAT	
10. CETTE CARTE A ETE DELIVREE PAR	
11. SIGNATURE DE L'ASSUREUR	